



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

MAIRIE LE PERCY – 38930

GÉRANCE DU REFUGE ESPARRON



LE CADRE

Le refuge Esparron est une ancienne ferme située à 1080 m d'altitude, sur la Commune du Percy en Trièves (38) à 8 km de Clelles en Trièves.

Une route y parvient depuis Le Percy mais un circuit depuis le col de Prayer constitue un parcours sauvage conservant l'atmosphère de ce paysage authentique.

De nombreux randonneurs font étape dans ce refuge en quête d'authenticité et de simplicité.

Le sentier des Huguenots traverse le refuge et de nombreux marcheurs y font escale à pied, à cheval ou en vélo.

LE REFUGE

29 couchages

- Toilettes sèches à l'extérieur
- Pas d'eau ni d'électricité dans la maison. Il y a une source devant le refuge.
- Poêle à bois.
- Vaisselle, assiette, verre, couvert, casseroles, plats de cuisson etc ...
- Possibilité d'utiliser les évacuations de la maison (douche, vaisselle)
- Couverture sur place
- Matelas dans les dortoirs
- Parking capacité : 20 places

Ouverture : toute l'année



LE BAIL

Le refuge sera disponible à partir du 1^{er} juillet 2019.

Le bâtiment est classé en type refuge, il fait l'objet d'une visite de la commission sécurité avec un avis favorable.

Le bail comprend le refuge et les prairies attenantes.

Location gérance d'un an renouvelable . Le loyer est de 750€/an



CAHIER DES CHARGES

Le Conseil Municipal a défini le cadre de l'activité : Le refuge est un refuge proposant plusieurs services nuitées/demi-pension/pique-nique...

Il est un instrument de développement local, de développement durable et de protection du milieu montagnard, stimulant des pratiques sportives ou autres pour tous. Des connexions peuvent avoir lieu avec la dynamique du village.

Les heures d'ouverture doivent répondre à cette conception et coïncider avec celles des randonneurs

Capacité à gérer un établissement d'hébergement en site isolé : accueil, gestion de l'approvisionnement, nettoyage et entretien des locaux, gestion des ressources, tri et des déchets, conseils aux usagers et participation aux secours si besoin.

La restauration, de type 1/2 pension et préparation de pique-nique avec Réservation 48h à l'avance sont fortement conseillées ou proposition de services (courses sur demande/ achat de produits locaux).

Capacité à assurer l'entretien courant du bâtiment et de ses abords (débroussaillage/fauchage 1x/an des prairies), ainsi que la gestion et le petit entretien des équipements.
Le bois sur pied reste propriété de la commune.

PIECES DEMANDEES

A retourner en Mairie du Percy jusqu'au 7 juin 2019	à : mairielepercy@wanadoo.fr
--	---

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae : Expériences, références, situation Familiale
- Disponibilité
- Prévisionnels : Financiers (un budget prévisionnel) et activités (organisation du travail/les horaires d'ouverture et de fermeture, animations prévues...).